

Les jeunes réclament du gouvernement canadien l'interdiction des armes d'assaut

Déclaration de la communauté étudiante

La violence engendrée par les armes à feu semi-automatiques, de style militaire ainsi que leurs accessoires (dont les chargeurs de haute capacité), touche directement les jeunes. Cette menace ne va pas disparaître avec des [exercices de tireurs actifs](#) dans nos écoles ou avec des pénalités plus sévères. La principale mesure pour prévenir les tueries de masse est l'interdiction des armes qui peuvent tuer de nombreuses personnes en quelques secondes avec la simple pression du doigt.

Il est inimaginable que, 33 ans après le massacre du 6 décembre 1989, qui a fait quatorze morts parmi nos consœurs, les trois partis politiques ayant promis aux Canadiens d'interdire ces armes meurtrières – le Parti libéral, le NPD et le Bloc Québécois - n'ont pas encore été en mesure de trouver une solution afin de s'entendre sur une telle interdiction. En effet, le projet de loi C-21, qui a été adopté par la Chambre des communes et se trouve présentement devant le Sénat, n'inclut pas l'objectif central d'une campagne ayant commencé une entière décennie avant que nous soyons même nés.

Tout d'abord, il est important de comprendre que la définition proposée via la loi C-21 d'une arme prohibée (qui devrait couvrir toutes les armes de style militaire) ne s'applique qu'aux modèles qui n'ont pas encore été inventés et qui est facilement contournable par les manufacturiers. De nouveaux modèles continuent d'être introduits sur le marché et les centaines de modèles, qui circulent présentement, sont non seulement légaux mais, sans restrictions. C'est-à-dire qu'elles sont soumises aux mêmes règles que les fusils de chasse ordinaires et donc accessibles à une grande partie de la population.

Cette incapacité de légiférer de manière à interdire les armes communément utilisées dans les tueries de masse inquiète fortement les associations étudiantes du Québec et du Canada. Nous avons applaudi en décembre dernier le projet de loi où le gouvernement prévoyait un amendement de manière à prohiber toutes les armes d'assauts. Après une campagne de désinformation de la part des opposants, le gouvernement a fait marche arrière.

Il nous revient maintenant de dénoncer l'absence d'une interdiction dans le projet de loi.

Comprenez-nous bien. Nous appuyons le C-21 sur la base des autres mesures qu'il contient, dont le gel sur l'achat des armes de poing et le retrait automatique des armes de tout individu ayant participé à un acte de violence conjugale.

Mais la lutte pour l'interdiction des armes d'assaut n'est malheureusement pas gagnée et nous devons continuer à nous battre.

C'est pourquoi nous devons réitérer les mêmes arguments visant à prévenir le massacre d'étudiants et d'étudiantes !

Les fusillades dans les écoles n'ont pas seulement lieu aux États-Unis. Nous ne sommes pas immunisés contre ce type de violence au Canada : il suffit de penser à Polytechnique, Concordia et Dawson. Dans tous ces cas, les tueurs étaient les propriétaires légaux des armes qu'ils ont utilisées.

Il faut donc tout faire pour minimiser les chances que de telles armes tombent entre de mauvaises mains. On ne sait pas qui sera le prochain tueur ou la prochaine tueuse de masse. Ça peut être n'importe qui. On ne peut pas lire les pensées des gens. On ne peut pas prédire quel sera l'état mental de quelqu'un dans le futur. C'est pourquoi il faut éliminer l'accès à toutes les armes d'assaut, pour tous les Canadiens et Canadiennes. Et c'est d'autant plus pertinent puisque c'est ce que la majorité de la population souhaite.

En tant qu'étudiant.e.s en génie, nous voyons l'ampleur des dégâts que génèrent ce type d'armes. La science appuie notre position. La mortalité des blessures [augmente](#) avec le calibre. Le nombre de victimes [se multiplie](#) avec la fonction semi-automatique. Les chargeurs de haute capacité [permettent](#) les tirs en rafale. Les fusils de haute précision [peuvent](#) atteindre des cibles à plus de deux kilomètres. Et ces armes peuvent se munir de toutes sortes de caractéristiques militaires, comme une crosse pliable, une monture pour baïonnette, une poignée de pistolet pour assurer plus de stabilité lors de tirs successifs, un cache-flamme, un bipied, un lance-grenades, des lentilles nocturnes...

Personne n'a besoin de ces armes ni de ces accessoires. Le coût potentiel est trop élevé. Des étudiants et étudiantes ont déjà payé de leurs vies. Une tuerie de masse, c'en est déjà une de trop.

Ainsi, pendant que le Sénat fait progresser le projet de loi C-21 vers son adoption finale, le gouvernement Trudeau doit mettre en place son engagement à interdire les armes d'assaut une fois pour toute en complétant les décrets de 2020 pour capter l'ensemble des modèles, en plus d'interdire les chargeurs de haute capacité et, ce, le plus rapidement possible.

À PROPOS:

Le mouvement PAS ICI compte 17 associations étudiantes à travers le Canada qui réunissent plus de 250 000 étudiantes et étudiants. Leur principal objectif est d'empêcher les tueries de masse dans les écoles, notamment en interdisant les armes d'assaut et les chargeurs de grande capacité.

PERSONNES RESSOURCES :

Flora Dommanget, Coordonnatrice aux affaires externes de l'Association étudiante de Polytechnique (AEP), externe@aep.polymtl.ca

Loïc Goyette, Président de l'Association étudiante de Polytechnique (AEP), presidence@aep.polymtl.ca

Yeva Côté-Paradis, Vice-Présidente aux affaires publique de la Confédération pour le rayonnement étudiant en ingénierie au Québec (CRÉIQ), ycote-paradis@creiq.qc.ca

Rose-Line Tougas, Présidente de la Confédération pour le rayonnement étudiant en ingénierie au Québec (CRÉIQ), presidence@creiq.qc.ca

Cette lettre est également appuyée par

L'Association étudiante de Polytechnique _ Loïc Goyette, président de l'AEP

La Confédération pour le rayonnement étudiant en ingénierie au Québec _ Rose-Line Tougas, présidente de la CRÉIQ

La Fédération étudiante collégiale du Québec _ Laurence Mallette-Léonard, présidente de la FECQ

L'Union étudiante du Québec _ Catherine Bibeau-Lorrain, présidente de l'UEQ

L'Association étudiante des cycles supérieurs de Polytechnique _ Camille Pillot, présidente de l'AECSP

L'Association étudiante des cycles supérieurs de HEC _ Claire Guttadauro, présidente de l'AEC SHEC

L'Association étudiante de l'ETS _ Adil Husain, président de l'AÉETS

L'Association étudiante de l'ENAP _ Sébastien Keiff, président de l'AEENAP

L'Association étudiante de l'ESG _ Jules Poirier-Ostiguy, président de l'AéESG

Le Regroupement étudiant de maîtrise, diplôme et doctorat de l'Université de Sherbrooke _ Gabrielle Crevier, présidente du REMDUS

The Engineering Undergraduate Society of McGill University _ Owen Quinn, président de EUS

The Trent Central Student Association _ Aimee Anctil, président de TCSA

L'Association générale étudiante du campus de Rimouski de l'UQAR _ Olivier Hérard, président de l'AGECAR

L'Association générale étudiante de l'Université de Québec à Trois-Rivières _ Jérémy Mignot, coordinateur aux finances et développement des services de l'AGEUQTR

La Confédération des Associations d'étudiants et étudiantes de l'Université Laval _ James Boudreau, président de la CADEUL

L'Association générale des étudiants de l'UQO _ Éric Bergeron, conseiller général de l'AGE-UQO

La Fédération des associations étudiantes du campus de l'Université de Montréal _ Alecsandre Sauvé-Lacoursière, secrétaire générale de la FAÉCUM

La Fédération étudiante de l'Université de Sherbrooke _ Jacob fontaine, coordonnateur aux affaires externes de la FEUS

The UPEI Student Union _ Noah Mannholland, Vice-président des affaires académiques et externes de UPEI SU